

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 7/11/25

Étaient présents :

- *Les enseignants : Mmes DEWITTE, PAIN, AMICHAUD, JEAN, LANDRIEU, NIEDOSZEWSKI, THOS, GERMOND, LOPEZ, M. DELANNOY.*
- *Mmes TODESCO, FERREIRA (ATSEM)*
- *Mme LEDOUX (Adjointe aux affaires scolaires)*
- *Les parents d'élèves : Mmes ARDISSONNE, DROUIN, SZYMANSKI, GROUT, FONTAINE, KASPRYCKI, DA SILVA BETANCUR, KOWALIK ARMENTI*

Etaient excusés : *M. AUBERT (IEN de la circonscription de Gouvieux)*

M. LAFOREST (Maire de Villers)

Mmes BOUIFROU, JANIN (Parents élus)

M. MATIGNON (Psychologue scolaire)

Mmes BIELEC, LHONEUX (enseignantes)

VALIDATION DU DERNIER CONSEIL ÉCOLE 10 /06/25**1) Présentation du nouveau conseil d'école.**

Rappel des résultats des élections de parents d'élèves par correspondance à 100% 63,41 % de participation (208 votants sur 328 Inscrits). 9 postes pourvus.

9 parents titulaires, 1 suppléante.

2) Vote du règlement intérieur 2025/2026.

➤ Règlement voté à l'unanimité.

Il sera envoyé à tous les parents via l'ENT et à conserver.

Décret du 14/08/2023

Art. 1er. – Après l'article R. 411-11 du code de l'éducation, créé par le décret du 14 août 2023 susvisé, il est inséré un article R. 411-11-1 ainsi rédigé : « Art. R. 411-11-1. – Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

Pas de collations /gâteaux à la récréation de 15h00 (goûter à 16h30)**3) Effectifs groupe scolaire 2025/2026.****CYCLE I 72**

PS 25

MS 26

GS 21

CYCLE II 88

CP 27

CE1 38

CE2 23

CYCLE III 64

CM1 32

CM2 32

Total 224

4) Activités aquatiques 2025/2026 et vélo 2025/2026.

- 10 à 11 séances de 40 minutes pour les GS, CP, CE1 à la piscine de Chambly de septembre 2025 à juin 2026(lundis matin)
Nous comptons sur beaucoup de parents pour aider les GS dans les vestiaires en avril 2026.
- Les séances sont gratuites pour les communes de la Thelloise, seul le transport est à la charge de la Mairie de Villers .
- Activité vélo pour 4 classes cette année : CE2, CE1, CM1 et CM2. Cette activité mise en place par M. Duquesnoy Fabrice (intervenant EPS sur Boran) est financée par la Mairie de Villers dans l'optique du SRAV (Savoir Rouler A Vélo).

5) Évaluations nationales CP, CE1 , CE2, CM1, CM2.

Des évaluations nationales dans tous les niveaux ont eu lieu en septembre 2025. Les résultats sont analysés en conseil de cycles afin de remédier aux difficultés observées.

Les enseignantes ont rencontré les parents des élèves concernés pour faire un bilan de ces évaluations.

6) Coopérative scolaire.

Le nouveau mandataire de la coopérative scolaire est Mme Pain , enseignante.

Bilan financier au 31/08/25 : + 2615,18 euros .

Charges : 27842,11 euros dont 22886,71 euros en activités éducatives(sorties, spectacles, animations)

Produits : 27941,25 euros (vente de photos, versements divers...)

La coopérative fonctionne grâce aux subventions municipales, aux versements réguliers de l'Association Pour les Élèves (APE), aux différentes manifestations, versement du comité des fêtes de Villers(400 euros) et aux cotisations des familles.

- ➔ *Nous remercions le comité des fêtes de Villers pour leur aide à la fête de l'école et pour son don de 400 euros à la coopérative de l'école. Quel investissement chaque année de la part de toutes ces personnes !*
 - ➔ *Nous remercions l'APE de Villers pour son don de 3000 euros ce jour pour la coopérative de l'école. Quel investissement chaque année de la part de toutes ces personnes !*
 - ➔ *La Mairie verse également 1400 euros à la coopérative venant de la part de côté découvertes (qui souhaitait dédommager la Mairie après les incidents de la vie quotidienne rencontrés au centre d'accueil en Dordogne lors de la classe découverte de juin 2025).*
- Merci à tout le Conseil Municipal pour ce versement !*

Rappel des différentes subventions de la Mairie :

- 39€/ enfant soit un total de 8814 € (fournitures scolaires : manuels, cahiers, matériels pédagogiques, ...)
 - 14€/ enfant (sorties scolaires)
 - 300€ (matériel EPS)
 - 9 €/ enfant (livres de Noël)
 - 765€ (prix CM2)
- ➔ *Nous remercions la Mairie qui est toujours à nos côtés pour ces différents financements chaque année.*

En prévision pour 2025/2026

- 01/12/2025: Spectacle de Noël pour les maternelles : « Joyeux Noël M.Ours» séance pour les 3 classes et les CP.
 - 23/01/2026 Animation Planètes mômes
 - Après-midi : « Un monde plein d'Énergies» pour toutes les classes de l'élémentaire (conférence cycle 2 et cycle 3).
 - 12/12/25 cinéma Chamby du CP au Cm2
-
- D'autres sorties seront étudiées en cours d'année malgré une augmentation de plus en plus significative du prix des cars.

-

7) Bilan et demande de travaux.

Travaux effectués:

- Passage tout LED pour les luminaires en maternelle.

Travaux à envisager :

- Devis pour réfection parking enseignants (20 000 euros)
- Déperditions énergétiques de l'école : Travaux dans l'avenir ? Isolation ? Réfection ?
Mme Ledoux est consciente de cela mais elle rappelle que c'est un coup énorme pour la commune sur son budget de fonctionnement.

Demande des enseignantes de maternelle :

Pourquoi il n'y a plus rien dans le coin potager ?

Le coin potager a été enlevé. Les planches étaient très abîmées mais il fallait les remplacer, une demande est faite pour tout réinstaller avec des nouveaux bacs et les plantes ou fruitiers qui étaient dedans. C'est une activité qui était très importante pour les enseignantes et leurs élèves. C'était un investissement depuis de nombreuses années.

Mme Ledoux nous informe que le projet de replanter des arbres sera reconduit en 2026 avec la participation des élèves de CM1 et CM2. Certains arbres plantés en 2025 sont morts malheureusement.

Cela serait bien d'en planter un en maternelle pour remplacer celui qui est mort et de planter aussi un fruitier entre la cantine et le parking enseignants.

8) PPMS

Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) sont de deux types : "Risques majeurs naturels et technologiques" et "Attentat-intrusion".

Ils font partie de la démarche globale de l'éducation à la sécurité. Ils impliquent la réalisation d'exercices adaptés pour chacun d'eux.

Les exercices organisés au cours de l'année permettent de vérifier le caractère opérationnel des PPMS et d'assurer leur validation. Des entraînements préalables permettent de préparer les élèves et les personnels à la conduite à tenir en cas de survenue d'un évènement majeur et mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter aux PPMS.

Différents scénarios peuvent être programmés, du plus simple - centré sur un seul élément comme l'audition et la reconnaissance du signal d'alerte - au plus complexe, incluant par exemple la simulation d'évènements aggravants.

Ces exercices sont représentatifs d'une situation réaliste. Leur déroulement ne doit pas avoir un caractère traumatisant. Ils nécessitent une communication adaptée envers les élèves, les personnels et les parents.

- 2 exercices « attentats-intrusion » seront réalisés en 2025/2026 (en janvier 2026 et avril 2026)

Déclenchement de l'alarme silencieuse et lumineuse bleue : les enfants se mettent à l'abri par terre dans les classes fermées à clé, couchés par terre sous les tables, sans aucun mouvement ou bruit pendant 15 minutes et l'arrêt de l'alarme bleue.

Alarme utilisée : alarme bleue silencieuse lumineuse

- 1 exercice « risques majeurs naturels » en 2025/2026 : regroupement de tous les élèves dans une zone précise de l'établissement (ce regroupement ne peut se faire qu'en fonction des contraintes sanitaires mises en place à ce moment-là).

Alarme utilisée : Corne de brume

- 2 exercices « évacuation-incendie » en 2025/2026 (le premier en septembre 2025 et le deuxième en mars 2026) : évacuation vers l'extérieur des bâtiments.

Alarme utilisée : Alarme sonore incendie

Total : 5 exercices par année scolaire.

9) Informations diverses

- 11/11/25 Commémoration au monument aux morts en présence d'enfants.
- 18/12/25 Distribution des livres de Noël en présence du Père Noël (matin en maternelle et en début d'après-midi pour le cycle 2/3)
- 23/01/26 Animation planète mômes en élémentaire
- 20/03/26: Carnaval
- 19/06/26 : grande lessive maternelle
- 26/06/26 Fête des écoles (vendredi soir)

Fin du conseil à 19h45.

Prochain conseil : Vendredi 6 février 2026